



COMPTE RENDU

Date : 29 avril 2026

Objet/sujet : Réunion de DFC Plénière

DFC Plénière du 29 avril 2026

Visioconférence : Valery ARRAMON, Pascal BLANCHET, Alexandre CARIBONE, Bérénice CARTIER-CADERON, Mohammed DEBBOUZA, Nicole DELAMARE, Thierry DE LONCHAMP, Cathy DENIS, Anne-Laure GOULFERT, Véronique FATIER, Violaine LITZLER, Céline MACHADO, Victoria MONTUSCHI (assistante), Robert PEIRON, Josette SAVOLDELLI, Xavier SCHMERBER, Thomas VALLE

Excusé-es : Thomas FONTENELLE, Cédric MOUTON, Franck SANTOS,

La suite des projets en Palestine

Avec Bruno CREMONESI et Chloé LEVATON du Domaine de la politique de coopération de solidarité internationale (DPCSI)
Le Domaine de la politique de coopération de solidarité internationale (DPCSI) a présenté la suite des projets Palestine à la DFC, puisque la 3^{ème} phase du projet financée par l'Agence française de développement (AFD) prend fin en juin 2026. Cette période vise à la fois à clôturer le programme en cours et à définir les perspectives d'une future phase, tout en interrogeant plus largement la place des projets internationaux.

La FSGT intervient en Palestine pour développer un sport émancipateur accessible à toutes et tous. Ce projet représente :

- 10 collectivités et camps réfugiés impliqués
- 200 animateur-rices palestinien-nes formé-es
- 63 superviseurs d'EPS et 450 professeurs d'EPS formé-es
- 3 000 enfants bénéficiaires dans les écoles

Aujourd'hui, ce projet est intégralement financé par des financeurs externes. Il est piloté par le DPCSI qui est composé de :

- 1 coordinatrice salariée
- 1 coordinateur bénévole

L'équipe en charge du projet est composée de :

- 1 chargée de développement en CDD (financé par l'AFD)
- 1 responsable administratif et financier en CDD
- 1 stagiaire
- 3 salarié-es en Palestine
- 30 formateur-ices bénévoles

A ce stade, les deux contrats des chargées de développement arrivent à terme.

Afin d'assurer la continuité de ces postes indispensables à la poursuite du projet, le DPCSI prévoit d'utiliser le reliquat du projet 2020-23 qui avait été placé en fonds dédiés. L'utilisation du probable reliquat du projet 2023-26 est également envisagée. L'objectif du DPCSI est de transformer le CDD de chargé de développement en CDI afin de s'inscrire dans une logique de pérennité du projet et de rompre avec l'instabilité provoquée par l'enchaînement des CDD.

Ce poste serait intégralement financé par les fonds du projet, au moins sur les 2 premières saisons. Le DPCSI prévoit de s'appuyer sur de nouvelles opportunités de financement (Erasmus+ et partenariats...) afin que cet autofinancement perdure.

La DFC s'accorde sur la nécessité de poursuivre les projets en Palestine et de poursuivre les échanges avec le DPCSI, le DPFI et la coordination de DFC, et de valider le processus à la prochaine DFC.

Points divers

Retour rendez-vous des fédérations affinitaires

À la suite du dernier courrier envoyé à la Fédération française d'athlétisme (FFA) concernant le Parcours prévention santé (PPS), aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Les fédérations affinitaires (UFOLEP, FSCF et FSGT) se sont réunies à nouveau le 21 avril 2026, afin d'échanger et d'envisager les démarches communes possibles vis-à-vis du Parcours prévention santé (PPS).

Collectif Antisexiste Montagne-Escalade

La DFC a été destinataire d'un mail du collectif antisexiste Montagne-Escalade qui l'interpelle sur la dénomination sexiste et discriminatoire de voies d'escalade. Le collectif appelle à la mise en place d'un groupe de travail notamment avec la CFME, la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), Fédération française de montagne et d'escalade (FFME) ainsi que du syndicat national des professionnels d'escalade. Valery ARRAMON, au nom de la DFC, accompagnée de Thibault DUVAL, chargé du suivi de la CFME, vont prendre contact avec eux.

Votes identité visuelle et AGE

La DFC a examiné les dates de vote concernant, d'une part, l'identité visuelle et, d'autre part, l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) relative à la modification des statuts de la FSGT (initialement prévue le 22 mars 2026 et reportée).

Concernant l'identité visuelle, la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) s'est réunie le lundi 27 avril 2026 afin de définir les modalités du vote à distance, qui se déroulera via la plateforme Balotilo. À l'issue de cette réunion, la CSOE propose une période de vote s'étalant sur deux jours, du 26 au 28 mai 2026, avec une relance prévue entre les deux. Le recensement des votant-es sera ouvert à partir du jeudi 30 avril à 17h00.

La date et les modalités de vote de l'AGE reste à déterminer.

Calendriers DFC et coordo DFC

07 mai : Coordination DFC

13 mai : Coordination DFC

21 et 22 mai : DFC Plénière

28 mai : Coordination DFC